



<b>Compte-rendu</b>	<b>Commission Vie Sociale</b>			
<b>Date</b>	<b>27 octobre 2018 14H</b>			
<b>Rédacteur(s)</b>	Lonja Touati, Nathalie Bertheaume et Claude Calvié			
<b>Ordre du jour</b>	Bilan 2 <sup>ième</sup> rencontre « échangeons sur le handicap » : La mobilité			
<b>Participants</b>	Camille Gintzburger	Marie-Madeleine Fiers	Gérard Rousseau	Sandie Rousseau
	Michel Berger	Jean-Claude Mouton	Sarah Gildas	Anne Brossard
	Lonja Touati	Nathalie Bertheaume	Amélie Laurent	Claude Calvié
<b>Absents/Excusés</b>	Danielle Eggefin		Association du droit des Piétons	

## **I Présentation de l'Ehpad Les Girondines**

Mr Jean-Claude Mouton (Trésorier), Mr Michel Berger (résident de l'Ehpad) et Mr Camille Gintzburger (président de la Fédération Rhodanienne des Résidences des Aveugles (alias Les Girondines) nous ont fait une présentation de la structure ouverte depuis septembre 2016 ainsi que de l'historique de l'association existante depuis 1937.

L'établissement accueille 68 résidents et huit lits temporaires pour la partie de l'Ehpad (dont une majorité ayant un handicap visuel) et au trois derniers étages 19 logements pour des locataires atteints d'handicap moteur ou visuel.

Pour précision, les locaux du GEM (Groupe d'entraide Mutuelle) Nova sont situés dans le même bâtiment que les Girondines. Le GEM Nova recevant un public atteint d'handicaps physiques ou de maladies chroniques.

## **II Tour de table des participants**

Douze personnes présentes qui ont partagé leurs témoignages, leurs réflexions sur les difficultés rencontrées au quotidien, aussi bien pour les personnes en situation de handicap que pour leurs proches.

Pour Les Girondines étaient présents :

- Camille Gintzburger président de la FRRA)
- Jean-Claude Mouton (trésorier de la FRRA)
- Michel Berger (résident)
- Amélie Laurent (locataire)

Pour Gem Nova étaient présents :

- Sandie Rousseau (présidente de Gem Nova)
- Sarah Gildas (adhérente de Gem Nova)
- Anne Brossard (adhérente de Gem Nova)

Pour la Commission Vie Sociale étaient présents :

- Lonja Touati (référente de la Commission Vie Sociale et bénévole de Gem Nova)
- Gérard Rousseau (membre de la Commission Vie Sociale et bénévole de Gem Nova)
- Nathalie Bertheaume (membre de la commission Vie Sociale et bénévole de Gem Nova)
- Claude Calvié (membre de la commission Vie Sociale et bénévole de Gem Nova)

Pour la mairie du 7<sup>o</sup> était présente :

- Marie-Madeleine Fiers (Adjointe de la mairie du 7<sup>o</sup> et Déléguée à la petite enfance, santé dans la ville et handicap)

Après ces échanges, il en ressort une impression d'avancée positive au cours des dernières années avec une amélioration des accès par les transports en commun ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) par le travail de la voirie et l'accessibilité aux bâtiments publics.

Cependant, un certain nombre de points restent encore à améliorer :

- Concernant l'espace autour du quartier des Girondines (rue Lortet/rue Pré-Gaudry/Allée Niboyet) peu de places de parking pour handicapés au regard de la forte concentration de ce public. Une suggestion de 4 places de parking situées aux deux extrémités de l'Allée Niboyet a été évoquée.
- La ligne C7, dont l'arrêt Crépet (Direction Lyon Sud) est déplacé rue Lortet depuis plusieurs mois en raison de travaux, génère de grandes difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite. En effet, le nouvel arrêt temporaire est reporté dans une zone dont le trottoir, extrêmement réduit sur une bonne portion de cette rue, le rend inaccessible pour les personnes en fauteuil roulants. Un accès plus adapté est demandé en raison de la durée des travaux.
- Concernant les lignes de tramway, un constat a été fait sur la durée d'ouverture des portes aux arrêts parfois insuffisants pour les personnes en fauteuil pour qui, en période d'affluence, n'ont pas toujours le temps nécessaire d'accéder à la rame avant la fermeture des portes. Il a été proposé de mettre en place un système d'accès prioritaire pour les fauteuils roulants, par exemple.

- Par ailleurs, au niveau des métros (hors ligne D) les personnes en fauteuil ont besoin d'un certain élan pour entrer dans la rame afin d'éviter être bloqués entre l'espace de la rame et du quai. Ces personnes ont parfois du mal à expliquer aux autres usagers ce besoin de prendre un élan. Il a été suggéré une information visuelle sur panneau pour informer la totalité des voyageurs.
- En terme de sécurité, des témoignages rapportent le fait que l'on n'entend pas l'arrivée des voitures électriques ce qui augmente le risque d'accident en traversant une rue. A une époque, il a été émis l'idée de mettre un signal sonore continu sur ces véhicules.
- Dans un dernier point, le changement récent des cartes apposées sur le pare-brise des voitures pour les places prioritaires est moins visible (plus petit format et nouveau visuel). Le témoignage d'une personne victime de plusieurs amendes pour non-respect des emplacements prioritaires, alors qu'elle avait apposée sa nouvelle carte sur le pare-brise, semble indiquer une méconnaissance de ce nouveau format.

Madame Marie-Madeleine Fiers nous propose de lui transmettre par mail l'ensemble de ces éléments afin qu'elle puisse les communiquer aux services compétents.

### **III Autre points abordés**

Un rappel de l'existence d'Optiguide a été fait. Ce service permet un accompagnement personnalisé pour aider les personnes à se déplacer dans leurs déplacements extérieurs de manière à pouvoir réaliser ces actes en toute autonomie.

Jean-Claude Mouton nous a présenté sa société RASCAL qui met à disposition des scooters électriques pour les personnes ayant une perte de mobilité. Ses scooters sont utilisés pour des sorties/balades en groupe. L'objectif est d'accéder/visiter des zones de la métropole lyonnaise. Ce service peut être proposé aux associations, maisons de retraite, Ehpad, foyers, etc...

Il souhaite développer un accès plus large aux scooters. L'objectif étant que celui-ci devienne un outil en libre accès comme peuvent l'être les vélos de Velov ou les voitures électriques Bluely. Ces scooters nécessitent une zone protégée des intempéries et d'une surveillance du matériel. Une des difficultés rencontrée pour ce projet est la limitation des emplacements de parking souterrains pour les scooters : Lyon possède un nombre limité de ce type de parking à l'inverse de Paris, par exemple.

Mme FIERS a émis l'idée de pouvoir utiliser les locaux techniques du métro. L'accès aux scooters pourrait aussi faire partie d'un abonnement comme Velov pour les abonnés TCL.

Voici un lien d'une vidéo d'une sortie avec les scooters au parc de la tête d'or :

<https://vimeo.com/294773274>

**PROCHAINE RENCONTRE SUR LE HANDICAP SAMEDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2018**  
**THEME : HANDICAP ET REGARDS DES SOCIETES**  
**LIEU : BIBLIOTHEQUE DE GERLAND 34 RUE JACQUES MONOD 69007 LYON**  
**INSCRIPTION AUPRES DE LA BIBLIOTHEQUE : 04 26 99 77 10**

**PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION VIE SOCIALE MARDI 20 NOVEMBRE 18H30**